

Formation Incendie

« Manipulation extincteur »

✓ **Objectif :**

- La formation de Manipulation des Extincteurs répond à la demande du code du travail (article R 4227-28 et R4227-39) qui prévoit que chaque salarié doit savoir se servir des moyens de premiers secours de lutte contre l'incendie.
- Sensibiliser le personnel, lui permettre de contrôler ses réflexes, ses émotions et mettre en œuvre les premiers moyens de secours.

✓ **Public concerné :**

- L'ensemble des salariés

✓ **Durée du stage :**

- 3 heures

✓ **Nombre de participants :**

- 10 personnes maximum

✓ **Programme du stage :**

- Cette formation apprend au participant à identifier les matières en feu pour pouvoir choisir et utiliser l'extincteur approprié : EAU, POUDRE, CO².

Partie théorique :

- Le triangle du feu. (Composition)
- Prévention, explication des risques sur différents types de départ de feu.
- Les agents extincteurs
- Les différentes classes de feu.
- Les extincteurs portatifs. (Description et composition)
- Les extincteurs mobiles
- Les RIA

Partie pratique :

- Manipulation de tous types d'extincteurs sur feux réels.
- Extinction d'un feu en milieu clos (Module CPF1)

✓ **Méthodes et moyens pédagogiques**

Le formateur est dans une démarche déductive : la théorie est exposée, puis mise en pratique
Pour ce faire 3 méthodes pédagogiques sont mises en œuvre :

- Active
- Intérogative
- Desmonstrative

Les moyens mis à sa disposition sont :

- Boite à fumée
- « Camion feux » pour exercices sur feux réels
- Extincteurs appropriés
- Bac feux « propre »

✓ **Pré requis** : aucun

✓ **Tarif** : Sur devis

✓ **Modalités & délais d'accès**

- Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au **0806 231 018** ou par courriel ; **formation@sas-cpfi.fr**
- L'accès à la formation est initié par l'employeur, peut être ouverte aux particuliers
- Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.
- Nous envisagerons la date de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.
- Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.
- Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

✓ **Accès aux personnes en situation de handicap** : nous consulter

Un livret de formation et une attestation de stage sont remis aux participants



La certification qualité a été délivrée au titre de l'action suivante :
ACTIONS DE FORMATIONS

SAS-CPFI Capital 20000€ RCS 815 178 165
Agrément formation 89 01 DIRECCTE 26890045289
Tel : 0806 231 018 (numéro vert)